

COMMUNE DE MALBOSC

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2016

L'an deux-mille-seize, le lundi 21 novembre à 14 H 30, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 14 novembre 2016, s'est réuni à la salle de la Mairie de MALBOSC, sous la présidence de Monsieur Michel PIALET, Maire.

Présents : Michel PIALET, Evelyne AGNIEL, Christian MANIFACIER, Maud CLAVEL, Michel RISSE, Michel DURAND-GASSELIN

Absents : Chantal MEBREK, Paul KELLER

Secrétaire de séance : Evelyne AGNIEL

Compte-Rendu du Conseil du 24/10/2016

Adopté à l'unanimité

Délibération 2016-040 : Contrat de travail de Nadège GERMA

Le contrat de travail de Nadège GERMA, établi en novembre 2013 prend fin le 30 novembre 2016. Après discussion avec l'intéressée, un nouveau contrat va lui être proposé à partir du 1^{er} décembre 2016 à raison de 6 heures hebdomadaires. Elle sera amenée à faire des heures complémentaires le temps de la cession de la régie de l'eau.

Adopté à l'unanimité

Délibération 2016-41 : Désignation des Délégués au SMAM

Désignation des délégués au SMAM suite à la démission de Magali DUBOIS, délégué titulaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a désigné :

- Délégué titulaire : Evelyne AGNIEL
- Délégué suppléant : Michel PIALET

Adopté à l'unanimité

Décision Modificative 2016-003 : Dégâts d'orages – copieur et clocher

Suite aux orages violents du mois de juin 2016, le clocher de l'église, le matériel informatique et le copieur de la mairie ont été endommagés. La compagnie d'Assurance GROUPAMA a pris en charge une partie de la facture (matériel neuf).

Mais il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires en réajustant les comptes les comptes.

FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES
61558 Entretien autres biens mobiliers		7 533.62
6161 Multirisques		-734.65
61551 Entretien matériel roulant		-357.35
7718 Autres produits except. opérat° gestion	6 441.62	
	TOTAL :	0.00

Adopté à l'unanimité

Décision Modificative 2016-004 : Point Multi-Services

Un acompte de 250.00 € a été versé sur la ligne « fournitures de voirie » au budget principal M14.

Il est nécessaire de réajuster les comptes et d'ouvrir ce crédit au budget du Point Multi-Services.

Cette somme correspond à un pourcentage de la subvention allouée par Sabine BUIS de sa réserve parlementaire.

FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES
673 Titres annulés	250.00	
60633 Fournitures de voirie		-250.00
	TOTAL :	0.00

Adopté à l'unanimité

Décision Modificative 2016-005 : Achat d'un logiciel au SIVU INFOROUTES

Un nouveau logiciel a été mis en place sur les postes de travail de la Mairie depuis 2015, mais ne donne pas entière satisfaction. Il est nécessaire de faire les sauvegardes des données sur un disque externe. Pour l'achat de ce logiciel un réajustement des comptes doit être effectué.

INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
2151-67 Réseaux de voirie	-800.00	
2051-47 Concessions, droits similaires		800.00
TOTAL :	0.00	0.00

Adopté à l'unanimité

Personnel de la Mairie :

Madame Monique GAMELIN signale par courrier sa démission au poste agent technique pour le nettoyage des locaux communaux. Son contrat prend fin le 31/12/2016.

Questions diverses :

- Prochain Conseil Municipal :

- Débat d'orientation budgétaire pour 2017.
- Réflexion sur la mise aux normes de la salle des fêtes, de la salle de l'école, des toilettes publiques
- Réflexion sur le transfert de la bibliothèque.

- Forêts Communales :

Sur la zone incendiée, la plantation de feuillus fera suite prochainement à la plantation de pins de Salman. Une convention a été signée entre l'organisme « La Poste » et les communes de Malbosc, Banne et Saint Paul Le Jeune par l'intermédiaire de l'Association Syndicale libre de Gestion Forestière des Cévennes Ardéchoises. La Poste finance à 80 % ces travaux de plantation.

- Une dernière éclaircie est prévue dans la parcelle communales n° 4 dite « la Tranchée », le long de la piste forestière d'Abeau. Le lot de bois est proposé en appel d'offre au prix de 3 600 €. L'offre de SEBSO Saint Gaudens (31) sera retenue pour un montant de 2 410 €. Le marché de bois pour palettes est en pertes de vitesse au profil du bois énergie.

- Un projet de travaux forestiers va voir le jour, en collaboration avec Monsieur LEBRE de l'ONF sur les parcelles de la « forêt communale de La Champ ».

- Signature d'un contrat de mise à disposition de la salle des fêtes avec l'Association « SADANA » (yoga) :

Un contrat de mise à disposition de la salle des fêtes va être établi entre l'Association « SADANA » représenté par son président Monsieur Fred GITTON et la Mairie de Malbosc pour une durée 1 an renouvelable. La mise à disposition sera gratuite. L'Association s'engage à souscrire l'assurance responsabilité civile, et s'acquittera d'un forfait de 100 € / an pour le chauffage.

- Fermeture de l'école :

Suite à la fermeture de l'école de Malbosc, deux élèves du village vont à l'école d'Aujac. La Mairie d'Aujac nous fait part de la note de frais de scolarisation de la somme de 1 800 €. La note de frais de scolarisation de trois élèves à l'école des Vans est à venir...

Le mobilier de l'école pourrait être acheminé vers un centre de recyclage à Rosières.

- Sollicitation de parrainage pour les Elections Présidentielles :

Pas de sollicitation pour un parrainage de candidat aux présidentielle 2017.

Fin de séance à 16h00